



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2018-73 du 25 septembre 2018

OBJET – DECISION MODIFICATIVE N°2 –
BUDGET GENERAL

Rapporteur : M. Olivier FONS

Le 25 septembre 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 19 septembre 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 25

Nombre de pouvoirs : 8

Mme Fanny BOVETTO est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU, Mme Fanny BOVETTO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Bruno MONIER à M. Olivier FONS
Mme Catherine MUHLACH à M. Romain GRYZKA
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI
M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

Vu la délibération n°2018-13 du 27 mars 2018, relative au vote des Budgets Primitifs 2018,

Vu la délibération n°2018-54 du 3 juillet 2018, relative au vote de la Décision Modificative n°1 du Budget Général,

Considérant la nécessité d'inscrire les crédits d'ordres budgétaires nécessaires pour l'enregistrement des dotations aux amortissements des biens immobilisés, des subventions, de la neutralisation budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées et de la régularisation d'opérations d'inventaire. Ces écritures budgétaires n'engendrent pas de mouvement de trésorerie et s'équilibrent entre elles 885 210 € de dépenses et de recettes réparties de la façon suivante : **165 000 € de dépenses de fonctionnement, 570 210 € de recettes de fonctionnement, 720 210 € de dépenses d'investissement et 315 000 € de recettes d'investissement ;**

Considérant la nécessité d'inscrire les crédits relatifs aux opérations des Plans Intégrés Territoriaux (PITER) qui ont reçues un avis favorable du Comité de suivi Alcotra et qui seront donc subventionnées à 85% par le Fonds Européen de Développement Régional (Feder) :

- projet cœur en mouvement – navette hybride de la Hautes Clarée 2018 : création d'un service analytique « Piter Navette hybride » afin de basculer dans ce service les dépenses et recettes

relatives aux navettes de la Hautes Clarée et de porter au budget la subvention Feder à hauteur de **67 617 € (recettes de fonctionnement)** ;

- projet cœur en mouvement – définition d'un schéma de mobilité : une subvention de 72 696 € a été octroyée à la CCB (qui sera encaissée en 2019/2020) il convient toutefois d'inscrire au budget les dépenses 2018 liées à cette opération soit : **27 263 € de dépenses de fonctionnement.**

- Piter plan de coordination et communication : **2 200 € de dépenses de fonctionnement** pour des actions transversales de coordination et de communication des projets Piter.

Considérant que dans le cadre du développement durable, un bureau d'études et ingénieurs conseils a été sollicité afin d'avoir des préconisations sur les installations existantes de chauffage et pour la rédaction d'un contrat d'exploitation du chauffage, il est proposé de prendre les crédits nécessaires en investissement sur l'opération 24 « développement durable » **-10 000 € (dépense d'investissement) et de les basculer en fonctionnement + 10 000 € (dépenses de fonctionnement)** ;

Considérant que l'acquisition d'un logiciel de gestion des achats et marchés publics a été budgétisé en investissement, il est proposé de basculer ces crédits en fonctionnement afin de pouvoir souscrire à un abonnement à un progiciel full web en mode SAAS (hébergement du logiciel chez le fournisseur) de gestion des achats et marchés publics **-17 950 € (dépense d'investissement) basculés en fonctionnement + 10 000 € (dépenses de fonctionnement)** ;

Considérant que durant l'hiver dernier la neige a endommagé les panneaux photovoltaïques de la STEP Pur'alpes et que le montant de ces réparations sera remboursé par notre assureur au titre de l'assurance dommage aux biens de la CCB, il convient d'inscrire **+10 400 € en dépenses et en recettes de fonctionnement** ;

Considérant que les 32 000 € budgétisés pour l'entretien et les réparations de la voirie du Centre Commercial Sud de Briançon ne permettent pas de réaliser l'ensemble des prestations nécessaires en matière de balayage, marquage de sol, remplacement de panneau et entretien de la chaussée, il est proposé d'inscrire **+11 100 € de crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)** ;

Considérant que dans le cadre du projet de construction d'un pôle culturel, des études de faisabilité ont été engagées pour un coût de 5 800 €. Il est proposé d'ajouter **+ 5 800 € de dépenses de fonctionnement** ;

Considérant que dans le cadre d'un litige opposant la CCB à un agent du Conservatoire, un avocat a été consulté par la CCB. Il est proposé d'inscrire les crédits de ces honoraires dans le budget soit : **+ 1 975 € de dépenses de fonctionnement** ;

Considérant que dans le cadre des charges refacturées par la Ville de Briançon pour les frais de fonctionnement du bâtiment « centre culturel » et les charges refacturées par la CCB à la Ville de Briançon et à l'ADAC pour les frais de fonctionnement du bâtiment « centre culturel », il est proposé d'inscrire au budget **+5 000 € de dépenses de fonctionnement et + 12 775 € de recettes de fonctionnement** ;

Considérant que depuis le début de l'année les recettes émises par le service de la fourrière automobile sont supérieures au prévisionnel, ce qui engendre dans la même proportion des frais supplémentaires, il convient d'augmenter le budget de ce service de **+ 3 500 € en dépenses et en recettes de fonctionnement** ;

Considérant que la CCB a vendu la bétailière qui était utilisée pour le transport des animaux à l'abattoir de Guillestre, il est proposé d'inscrire cette recette au budget soit : **+ 900 € de recettes de fonctionnement** ;

Considérant que le nombre d'animaux abandonnés et récupérés par le service de la fourrière animale a augmenté et qu'il n'y a plus de partenariat entre la CCB et la SPA, il est proposé d'augmenter les charges de fonctionnement de ce service **+ 900 € de dépenses de fonctionnement** ;

Considérant la hausse du prix du carburant (+ 25 000 €), la nouvelle réglementation applicable depuis le 20 mai 2018 en matière de contrôle technique (+ 20 000 €) et les travaux de chaudronnerie nécessaires sur les camions de collecte des ordures ménagères (+ 20 000 €), il est proposé d'ajouter **+ 65 000 € de dépenses de fonctionnement** supplémentaires au service de collecte des déchets ;

Considérant que dans le cadre de l'opération E Patrimoine, le montant total des dépenses subventionnables déclarées a été inférieur au prévisionnel, il convient de baisser le montant des subventions de la Région et du Département : - **13 968 € de recettes d'investissement** ;

Considérant que des arrêtés de subvention ont été reçus par la CCB (les dépenses afférentes étant déjà inscrites dans le budget), il convient d'ajouter en **recettes d'investissement + 11 100 €** pour la subvention de la Région pour l'acquisition de clavier numérique, pianos et violoncelles par le Conservatoire, **9 600 €** pour les subventions de la Région et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'opération de réalisation d'une Voie Douce dans le Grand Site de la Clarée et Vallée Etroite ;

Considérant la nécessité de procéder à une seconde modification du Budget Général 2018,

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et Finances du 6 septembre 2018,

Vu l'avis du Bureau du 10 septembre 2018,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte la décision modificative n° 2 du budget « **Général** » 2018 telle que motivée et établie comme suit :

Section	Sens	Chapitre	Opération	SERVICES	Compte	Libellé compte	DM n°2	Type
Fonctionnement								
	Dépenses						665,402,00	
		011	Charges à caractère général				170 688,00	
				ADMI	611	Prestations services	7 650,00	Réel
				ADMI	6184	Organismes de formation	10 300,00	Réel
				COLL	611	Contrats prestations services	9 600,00	Réel
				COLL	60622	Carburants	25 000,00	Réel
				COLL	61551	Matériel roulant	40 000,00	Réel
				CONS	6226	Honoraires	1 975,00	Réel
				CTRECOMM	615231	Entretien et réparations voiries	11 100,00	Réel
				DEVDU	611	Contrats prestations services	10 000,00	Réel
				DEVDU	61521	Terrains	10 400,00	Réel
				DIVCULT	6226	Honoraires	5 800,00	Réel
				FOUANI	611	Contrats prestations services	900,00	Réel
				FOUAUTO	60622	Carburants	2 000,00	Réel
				FOUAUTO	60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	Réel
				OGS	611	Contrats prestations services	-245 000,00	Réel

	OGS	6231	Annonces et insertions	-1 440,00	Réel	
	OGS	6237	Publications	-2 256,00	Réel	
	PITERMOB	6064	Fournitures administratives	613,00	Réel	
	PITERMOB	6251	Voyages et déplacements	650,00	Réel	
	PITERMOB	611	Contrats prestations services	26 000,00	Réel	
	PITERNAVETTE	611	Contrats prestations services	245 000,00	Réel	
	PITERNAVETTE	6231	Annonces et insertions	1 440,00	Réel	
	PITERNAVETTE	6237	Publications	2 256,00	Réel	
	PLANCOOR	6251	Voyages et déplacements	700,00	Réel	
	PLANCOOR	611	Prestations services	1 500,00	Réel	
	THEATRE	615221	Entretien et répa bâtiments	5 000,00	Réel	
	023 - Virement à la section d'investissement			329 714,00		
	ADMI	023	Virement à la section d'investissement	329 714,00	Ordre	
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			165 000,00		
	ADMI	6811	Dotations aux amort.	165 000,00	Ordre	
Recettes:				665 402,00		
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			570 210,00		
	ADMI	777	Amort subventions	308 000,00	Ordre	
	ADMI	7768	Neutralisation des amort. subv	262 210,00	Ordre	
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses			12 775,00		
	THEATRE	70878	par d'autres redevables	12 775,00	Réel	
	73 - Impôts et taxes			3 500,00		
	FOUAUTO	7337	Droits de stationnement	3 500,00	Réel	
	74 - Dotations, subventions et participations			67 617,00		
	PITERNAVETTE	7478	Autres organismes	67 617,00	Réel	
	77 - Produits exceptionnels			11 300,00		
	DEVDU	7788	Produits exceptionnels divers	10 400,00	Réel	
	TRPANIM	775	Produits des cessions	900,00	Réel	
Investissement				1 309 646,00		
Dépenses				654 823,00		
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			570 210,00		
	ADMI	13911	Etat et établissements nationaux	308 000,00	Ordre	
	ADMI	198	Neutralisations amort subv	262 210,00	Ordre	
	041 - Opérations patrimoniales			150 000,00		
	ORIL	20421	Biens mobiliers, matériel et études	150 000,00	Ordre	
	20 - Immobilisations incorporelles			-21 950,00		
	825	DECH	2031	Frais d'études	-4 000,00	Réel
	60	STI	2051	Concessions et droits similaires	-17 950,00	Réel
	21 - Immobilisations corporelles			14 377,00		
	833	COLL	2182	Matériel de transport	11 000,00	Réel
	157	CRVSP	2138	Autres constructions	3 377,00	Réel
	23 - Immobilisations en cours			-57 814,00		
	2020	ADMI	2313	Constructions	-31 214,00	Réel

	813	DECH	2313	Constructions	-16 600,00	Réel
	24	DEVDU	2313	Constructions	-10 000,00	Réel
Recettes					654 823,00	
	021 - Virement de la section de fonctionnement				329 714,00	
	ADMI	021	Virement de la section de fonct		329 714,00	Ordre
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				165 000,00	
	ADMI	28138	Autres constructions		165 000,00	Ordre
	041 - Opérations patrimoniales				150 000,00	
	ORIL	274	Prêts		150 000,00	Ordre
	13 - Subventions d'investissement				6 732,00	
	9906	CONS	1312	Régions	11 100,00	Réel
	56	ePAH	1312	Régions	-7 856,00	Réel
	56	ePAH	1313	Départements	-6 112,00	Réel
	161	OGS	1311	Etat et établissements nationaux	2 400,00	Réel
	161	OGS	1312	Régions	7 200,00	Réel
	23 - Immobilisations en cours				3 377,00	
	57	CRVSP	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	3 377,00	Réel

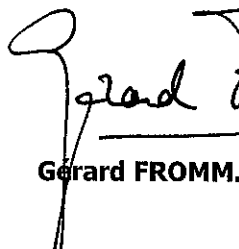
Nouvel équilibre budgétaire :

FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP + DM1	DM 2	Total		BP + DM1	DM 2	Total
011 Charges générales	4 822 401,80	170 688	4 993 089.80	013 Atténuation charges	284 000.00		
012 Charges perso	6 397 800,00			70 Produit serv	1 060 360,00	12 775	1 073 135.00
65 Charges gestion courante	2 451 263,00			73 Impôts	15 650 026.00	3 500	15 653 526.00
66 Charges financières	355 000,00			74 Dotation	2 687 089,50	67 617	2 754 706.50
67 Charges exceptionnelles	58 300,00			75 Prod gestion courante	713 395,00		
014 Atténuation produits	4 985 699,00			77 Prod excep	4 962,66	11 300	16 262.66
Opérations d'ordre	2 345 150,00	165 000	2 510 150.00	042 Opération d'ordre	182 100,00	570 210	752 310.00
Virement à la section d'investissement	2 423 545,38	329 714	2 753 259.38	Reprise résultat 2017	3 257 226,02		
TOTAL	23 839 159,18	665 405	24 504 561.18	TOTAL	23 839 159,18	665 402	24 504 561.18

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP + DMI	DM 2	Total		BP + DMI	DM 2	Total
16 Remb emprunt	665 200,00			10 Dotation	957 485,00		
20 Immos incorp	858 794,78	-21 950	836 844.78	13 Subventions	1 461 533,84	6 732	1 468 265.84
21 Immos corp	1 921 933,40	14 377	1 936 310.40	16 Caution Emprunt	42 200,00		
23 Immos en cours	8 083 646,94	-57 814	8 025 832.94	27 Immos finan	18 000,00		
204 Fonds de concours	133 850,00			45 Compte de tiers	610,00		
26 Participation	2 000,00			Opérations patrimoniales	294 200,00	150 000	444 200.00
Opération d'ordre	182 100,00	570 210	752 310.00	Produit de cession	400 000,00		
Opérations patrimoniales	294 200,00	150 000	444 200.00	204 Subvention équipement	17 000,00		
				Opérations d'ordre	2 345 150,00	165 000	2 510 150.00
				Virement de la section de fonctionnement	2 423 545,38	329 714	2 753 259.38
				Reprise résultats 2017	4 182 000,90		
				Immos en cours	0.00	3 377.00	3 377.00
TOTAL	12 141 725,12	654 823	12 796 548,12	TOTAL	12 141 725,12	654 823	12 796 548,12

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,


Gerard FROMM.



Date affichage : **03 OCT. 2018**